

MASTER		Délibération N°CEVE-2026-06-ESL-001
COMPOSANTE	ECOLE DE DROIT	Année universitaire 2026-2027 Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	LLM International Aviation Law	
MODALITE MCC	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
ANGLAIS (intégralement)		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement est soumis à l'appréciation du président du jury du diplôme. Il est possible pour tout candidat qui en fait la demande au moment de sa première inscription de valider les modules du Master 2 en deux années. Dans ce cas, les droits d'inscription et les frais de formation sont acquittés une seule fois. Tout module non acquis (isolément ou par compensation) la première année pourra être passé l'année suivante. Tout module doit être suivi et validé dans son intégralité.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Chaque étudiant devra réaliser un stage obligatoire d'une durée minimum de 12 semaines. A l'issue de ce stage ou projet tuteuré l'étudiant en fait une restitution écrite qui est évaluée et fait l'objet d'une soutenance orale. Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage sont précisées par le responsable du Master.		
Autres modalités		
Le cas échéant, le stage peut être remplacé par la réalisation d'un projet tutoré, en particulier pour les participants relevant de la formation continue, pour lesquels le projet tutoré est obligatoire. La formation est également proposée en alternance.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Il existe une session d'examen unique organisée annuellement. Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des examens terminaux écrits (UE 1 et UE2; rapport de l'UE7), oraux (un grand oral commun pour les UE 3, 4, 5 et 6), ainsi que, pour les UE 3, 4, 5 et 6, par une note de contrôle continu pour chacune. Ces examens peuvent être organisés le samedi.		
Seconde chance		
L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique. Le Président autorise l'étudiant à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont il arrête la composition.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Dans la mesure où les deux semestres ont été validés, l'obtention du diplôme de master donne lieu aux mentions suivantes : - PASSABLE : Quand la note moyenne est comprise entre 10 et 11,99 - ASSEZ BIEN : Quand la note moyenne est comprise entre 12 et 13,99 - BIEN : Quand la note moyenne est comprise entre 14 et 15,99 - TRES BIEN : Quand la note moyenne est au moins égale à 16		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20. Pour les UEs non validées, en cas notamment de choix de validation en deux ans, l'étudiant conserve le bénéfice des notes obtenues aux épreuves		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
Pas de note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN													Session 1	
Parcours-type	LLM International Aviation Law													Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature
Semestre	S1	SEMESTRE 1					135	30	30	Oui	Oui				
Bloc	S1	Bloc de connaissances spécifiques fondamentales Evaluer et sécuriser l'activité de l'entreprise du secteur aérien pour minimiser le risque juridique et prévenir les litiges 5- Analyser, assister, et conseiller sur des problématiques de droit international et de droit européen 10- Gérer un contentieux													
UE	S1	UE1 : CORE MODULE 1 - Aerospace Legal Framework						15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit
Matière	S1	Introduction to the ecosystem, challenges and international aviation law					8			Non					
Matière	S1	Private international law					10			Non					
Matière	S1	Dispute resolution (litigation / ADR / arbitration)					15			Non					
Matière	S1	Chicago convention and its annexes / OACI					10			Non					
Matière	S1	Traffic rights					12			Non					
Matière	S1	Aviation historical and geopolitical landmarks					5			Non					
Matière	S1	Intellectual property in the aviation sector					10			Non					
Bloc	S1	Bloc de connaissance spécifiques fondamentales Accompagner la mise en œuvre de la réglementation dans l'entreprise du secteur aérien pour respecter les impératifs managériaux et de compliance 2- Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés 6- Réaliser une veille juridique dans un environnement européen et international													
UE	S1	UE2 : CORE MODULE 2 – Aerospace Economics & Management						15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit
Matière	S1	Compliance in the aviation sector					10			Non					
Matière	S1	Aviation economics					10			Non					
Matière	S1	Aerospace management					15			Non					
Matière	S1	Insurance issues in the air sector					10			Non					
Matière	S1	Sustainable development and air transport					20			Non					
TOTAL SEMESTRE	S1						135								

MASTER 2	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN													Session 1	
Parcours-type	LLM International Aviation Law													Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature
Semestre	S2	SEMESTRE 2					287	30	30	Oui	Oui				
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Sécuriser le risque juridique lié aux spécificités des contrats du secteur aérien/aéronautique 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE3 : SPECIALIZED MODULE - Contracts and Financing						3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle	CC = 2 / CT = 8	1	Oral
Matière	S2	Sales, purchase and support contracts					15			Non					
Matière	S2	Guarantees					10			Non					
Matière	S2	Aircraft financing					15			Non					
Matière	S2	Export control and economic sanctions					20			Non					
Matière	S2	Aviation and competition law					10			Non					
Matière	S2	Practice of Contract Management					4			Non					
Matière	S2	Contracts in Common Law System					6			Non					
Matière	S2	M. R. O. contracts					7			Non					
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Mettre en œuvre les obligations de sécurité et de responsabilité de l'entreprise du secteur aérien en conformité avec la réglementation du secteur aérien 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE4 : SPECIALIZED MODULE - Security, Safety, Liability						3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle		1	
Matière	S2	Aviation security					10			Non					
Matière	S2	Aviation safety and accident investigation					15			Non					
Matière	S2	International Aviation Criminal Law					10			Non					
Matière	S2	Carriers' liability / passengers' rights					20			Non					
Matière	S2	Data protection in aviation					10			Non					
Matière	S2	Product liability					7			Non					
Matière	S2	Human factors					10			Non					

MASTER 2	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN													Session 1	
Parcours-type	LLM International Aviation Law													Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Maîtriser la législation des zones aéroportuaire pour en optimiser la gestion 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE5 : SPECIALIZED MODULE - Air carriers						3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle		1	
Matière	S2	Air carriers regulations					10			Non					
Matière	S2	Airlines cooperation					10			Non					
Matière	S2	Business aviation					10			Non					
Matière	S2	Freight transport					10			Non					
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Acquérir des connaissances techniques pour répondre aux obligations juridiques liées à la navigabilité des aéronefs 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE6 : SPECIALIZED MODULE - Aircraft and UAV						3	3	Oui	Oui	ontrôle continu+Contrôle terminal)		1	
Matière	S2	Drones regulatory framework					15			Non					
Matière	S2	Aerospace engineering (aircraft, air transport system)					15			Non					
Matière	S2	Airworthiness					10			Non					
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Acquérir des connaissances techniques pour répondre aux obligations juridiques liées à la navigabilité des aéronefs 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE7 : SPECIALIZED MODULE - Airports						3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport
Matière	S2	Airport construction, ownership and management models					15			Non					
Matière	S2	Airport facilitation and slots management					5			Non					
Matière	S2	Ground handling operations					7			Non					

MASTER 2	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN													Session 1	
Parcours-type	LLM International Aviation Law													Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Maîtriser la législation des zones aéroportuaire pour en optimiser la gestion 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE8 : INTERNSHIP or TUTORED PROJECT						15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport+Soutenance
Matière	S2	Methodology					6			Non					
Matière	S2	Apprenticeship guidance					5			Non					
Bloc	Annuel	Blocs de compétences transversales (RNCP 1-3-4) : 1- Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques 3- Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances 4- Contribuer à la transformation en contexte professionnel													
TOTAL SEMESTRE	S2						287								
TOTAL ANNUEL	S2						422								